Esclavage: l'histoire à l'endroit

Article rédigé par , le 21 août 2020

Tous les peuples ont pratiqué l'esclavage. Mais seuls les Blancs l'ont aboli. A travers la conquête coloniale, ils ont ensuite contraint ceux qui continuaient à le pratiquer à y renoncer. Or, seule la traite pratiquée par les Européens est criminalisée.

Le 10 mai 2001, en votant à l'unanimité la « Loi Taubira », les députés français ont ainsi imposé une vision à la fois idéologique et manichéenne de la traite esclavagiste. Cette loi ne dénonce en effet que la Traite pratiquée par les Européens, faisant l'impasse sur la traite arabo-musulmane laquelle ne prit fin qu'avec la colonisation. Christiane Taubira a justifié cette singulière hémiplégie historique afin que « les jeunes Arabes (...) ne portent pas sur leur dos tout le poids de l'héritage des méfaits des Arabes » (L'Express, 4 mai 2006). Par leur vote, les députés français ont donc effacé de la Mémoire collective des dizaines de millions de victimes.

A commencer par ces innombrables femmes et jeunes filles berbères razziées dans ce que les conquérants arabes appelaient la « moisson berbère ». Ibn Khaldun évoquait à ce sujet les « belles esclaves berbères, de toison couleur de miel ». Et que dire des millions d'enlèvements d'Européens opérés jusque dans les années 1800 en mer et le long des rivages méditerranéens, à telle enseigne que l'on disait alors qu' « il pleut des esclaves chrétiens sur Alger » ?Cette loi fait également l'impasse sur le rôle des Africains eux-mêmes.

Or, comme les Européens attendaient sur le littoral que leur soient livrés les captifs par leurs partenaires africains, il dépendait donc *in fine* de ces derniers d'accepter ou de refuser de leur vendre leurs « frères » noirs. La réalité historique est qu'une partie de l'Afrique s'est enrichie en vendant l'autre partie. Les captifs n'apparaissant pas par enchantement sur les sites de traite, ils étaient en effet capturés, transportés, parqués et vendus par des négriers noirs. Ce qui a fait dire aux évêques africains :« *Commençons donc par avouer notre part de responsabilité dans la vente et l'achat de l'homme noir... Nos pères ont pris part à l'histoire d'ignominie qu'a été celle de la traite et de l'esclavage noir. Ils ont été vendeurs dans l'ignoble traite atlantique et transsaharienne* » (Déclaration des évêques africains réunis à Gorée au mois d'octobre 2003).

Or, par haine de tout ce qui est « Blanc », ceux qui se sont baptisés « décoloniaux », nient ces réalités historiques au profit d'une fausse histoire qu'ils introduisent au forceps selon des méthodes terroristes et qui est lâchement acceptée par des « élites » européennes entrées en dhimitude doctrinale. Le 19 juin 2020, le Parlement européen a ainsi voté une résolution surréaliste condamnant « l'utilisation des slogans qui visent à

saper ou à affaiblir le mouvement Black Lives Matter et à en diluer la portée ». Le groupe LFI a même déposé un amendement visant à ne reconnaître comme « crime contre l'humanité » que la Traite européenne, et non « la traite des esclaves » en général, comme cela était prévu dans le texte initial. Cette entreprise de subversion connaît des développements apparemment insolites. Ainsi, au mois de mai dernier, en Martinique, deux statues de Victor Schoelcher, l'homme du Décret du 27 avril 1848 abolissant définitivement l'esclavage, ont été renversées à Fort de France et à ... Schoelcher.

Or, il n'y a ni inculture, ni crétinerie dans ces crimes iconoclastes, mais tout au contraire une claire attitude politique : un Blanc ne peut en effet mettre fin à l'esclavage puisqu'il est par essence esclavagiste... Alors, si les statues du père de l'abolitionnisme ont été renversées, c'est afin que soient mises à leur place celles de personnalités noires « esclavagisées » selon le vocabulaire « décolonial », et qui auraient lutté contre l'esclavage. Voilà donc les « décoloniaux » en plein complexe existentiel devenus les « esclaves de l'esclavage » selon la formule de Franz Fanon, lui qui refusait de se « laisser engluer par le déterminisme du passé ».

Ce livre remettant totalement à plat l'histoire de l'esclavage était donc une nécessité. Loin des nuées et des incessantes manœuvres culpabilisatrices, cet ouvrage enrichi de plusieurs dizaines de cartes et illustrations, d'une bibliographie détaillée et d'un index est le manuel de réfutation de cette histoire devenue officielle dont la finalité est de paver la route de la repentance afin de faire des Européens des étrangers sur leur propre sol.

Ed. Bernard Lugan 2020 195 25,00 Non 25,00 €